

TE VEA O TE HONU

LE JOURNAL DU TRI



Tao & Tiaporo,
un avant goût de la saison 7
> Page 8

Grand concours
de **DESSIN**
> voir Page 16

**JEU CONCOURS
2 GAGNANTS !**

- TV 81CM
- HOME CINÉMA

**PAGE
15**



**PAGES
9/11**

DOSSIER

**LE RECYCLAGE
DES EMBALLAGES
C'EST VITAL !**



Téléchargez votre journal sur www.sep.pf

Edito

C'est la rentrée ! Pour l'occasion, notre mascotte se fait une beauté avant de s'afficher ! Alors, les enfants de 10 ans et moins, tous à vos crayons : dessinez-nous une tortue dans le cadre de notre grand concours d'affiche !

Bonne lecture

COURRIER DES LECTEURS

Que faire de mes déchets électroniques ?

Tous les mercredis de 12h30 à 15h30, la SEP, située en face de la Maison de la Culture (Ancien OTAC), ouvre ses bureaux aux particuliers qui peuvent y amener écrans, télévisions, ordinateurs, magnétoscopes usagés pour traitement et envoi pour recyclage en Nouvelle-Zélande. Ce service est facturé 176 Fcfp/kg de matériel récupéré soit entre 1 500 et 2 000 Fcfp en moyenne pour une télévision de 10 à 15 kg et moins de 500 Fcfp pour un ordinateur.

Ce service est réservé aux particuliers. Entreprises, contactez la SEP pour la collecte de vos DEEE.

Je travaille dans une société qui n'est pas équipée de système de tri sélectif (pas de bac vert). A qui dois-je m'adresser pour trier les déchets de l'entreprise ?

Si la commune ne fournit pas ce service, vous devez demander à la SEP une autorisation d'accès au CRT de Motu Uta, délivrée pour un an. Votre entreprise pourra alors déposer ses déchets non dangereux, recyclables ou non recyclables au CRT quand elle le souhaite. Vous recevrez alors une facture mensuelle, selon les tarifs en vigueur. (voir grille tarifaire Entreprises, sur www.sep.pf).

SOMMAIRE

03 ACTUS

05 ACTUS SEP

06 DU CÔTÉ DES COMMUNES

08 DU CÔTÉ DES ÉCOLES

09 DOSSIER : Le recyclage des emballages, c'est vital !

12 DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

13 TRUCS ET ASTUCES : Apprenez à décoder les étiquettes.

14 INFOS PRATIQUES

15 JEU CONCOURS

Les chiffres qui parlent

ÊTRE ÉCO-CITOYEN, C'EST AUSSI PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS !

En achetant mieux et en gaspillant moins, un consommateur éco-citoyen français produit en moyenne 26 kg de déchets en moins par an. Sur la base d'une production annuelle moyenne de 590 kg de déchets par habitant, cela peut sembler une goutte d'eau, mais si tout le monde s'y met, ce sont des milliers de tonnes de déchets à traiter en moins. Chaque geste compte !

Retrouvez tous les éco-gestes pour réduire ses déchets sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr



1835

C'est le nombre de cannettes utilisées chaque seconde en Europe soit près de 58 milliards de cannettes par an ! Dans l'Europe des 25, le taux de recyclage des cannettes en aluminium est supérieur à 65 %.

Habitat : vers la maison « 100 % recyclée »

Architectes et constructeurs se tournent de plus en plus vers l'habitat écologique à base de matériaux recyclés. Les chercheurs planchent quant à eux sur des solutions abordables, aux performances techniques et esthétiques intéressantes. Il s'agit de matériaux de construction recyclés (issus de démolition par exemple), mais également issus de déchets ménagers recyclables.

Ainsi, en Alsace, un prototype de maison écologique et bon marché en carton a été construit et sera commercialisé d'ici 2012. Selon les tests, cette maison affiche un rendement énergétique excellent et un impact sur l'environnement très faible. De plus, le carton possède de très bonnes qualités d'isolation thermique et phonique. La maison est constituée d'une ossature bois, habillée de plaques de carton de 20 cm d'épaisseur, collées et imperméabilisées, pour les murs, le plafond et même le sol.

En Belgique, une autre initiative menée par Le Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC) a permis la construction d'un bâtiment-témoin entièrement réalisé en matériaux recyclés (plastiques, matériaux de construction, carton...).

En marge de ces actions vouées à être exécutées à grande échelle et notamment pour l'habitat social, des particuliers se sont eux-mêmes construits des maisons originales, en matériaux recyclables. C'est le cas de maisons en bouteilles (plastique ou verre) et mortier.

Un professeur de physique serbe a par exemple réutilisé plus de 14.000 bouteilles en verre pour construire sa maison !



La RecyHouse avec sa toiture en tuiles de plastiques ménagers, ses murs en blocs de déchets de démolition concassés...



Une maison faite de plusieurs centaines de bouteilles de verre en Californie

Quand les vieilles sapes deviennent « in » à Moorea !

Alors que les créateurs de mode retournent à l'utilisation de fibres naturelles, qui sont plus écologiques que les fibres synthétiques, la mode s'intéresse aussi aux vêtements d'occasion transformés. Des créateurs

de talent récupèrent les vieux vêtements démodés, usés, troués qu'ils repensent entièrement pour en faire des pièces uniques, élégantes et confortables. Pour une petite balade virtuelle au cœur de cette mode « écolochic », surfez sur :

www.creationgenest.com
www.cheresloques.fr

© M. Coulourme



Des modèles de robes très tendance et recyclées (en sacs poubelles, papier journal, bouteilles plastique).

De plus en plus de couturiers et designers engagés dans une démarche environnementale organisent des « éco-défilés » de mode sur le thème du recyclage, avec des créations sorties tout droit du rebut (papier bulle, filets, plastiques....). Plus proche de nous, sur **Moorea**, à l'initiative de l'association **Te Mana o te Moana**, le Lycée de Pao Pao a également fait son show à l'hôtel Moorea InterContinental Resort and Spa, avec de magnifiques robes créées à base de déchets propres par les élèves de l'atelier d'arts plastiques de M^{me} Cheneau.

Recyclage du tissu : une valorisation multiple

Dans les pays européens, il est aujourd'hui courant de collecter les vêtements et tissus. Ce sont souvent des organisations caritatives locales qui gèrent le ramassage (en mettant à disposition des particuliers des sacs bien reconnaissables et en organisant des jours de collecte, ou bien en plaçant des conteneurs fixes pour la collecte en continu). En Suisse, par exemple, 50 % des vieux tissus sont recyclés. Après tri (par types, état et matières) et réutilisation des vêtements et tissus en état de l'être (vente, don), le recyclage des vieux tissus (vêtements, accessoires....) constitue une filière industrielle aux multiples débouchés. De nombreux objets peuvent être fabriqués avec des tissus recyclés : vêtements, linge de maison, sacs et meubles, bâches, chiffons industriels.... Après avoir été

triés, les vêtements usagés sont débarrassés à la main de tout élément dur ou rigide (boutons, fermetures éclair, etc.). Les tissus ainsi préparés et lavés sont alors vendus comme chiffon pour l'industrie et les artisans (mécaniciens, peintres...). Les textiles peuvent aussi ensuite être déchirés et effilés de façon mécanique. Les fibres obtenues sont préparées en plusieurs opérations pour être employées dans les filatures. Les vêtements neufs peuvent ainsi contenir jusqu'à un quart de fibres recyclées. Les textiles de qualité inférieure sont effilochés, réduits en pâte et mélangés avec des liants puis laminés mécaniquement en papier ou carton.

© Fotolia - © Dmitry Nikolaev



© Lycée Vert Mongre

En Europe, la collecte des vêtements et tissus usagés se fait dans des points d'apport volontaire.

Tahiti Nui va'a : Un « bateau poubelle » SEP/EDT

Pendant la course de pirogue Tahiti Nui Va'a organisée par l'Association Sportive Va'a EDT du 26 au 28 mai dernier, la SEP a financé la mise en place d'un bateau-poubelle. Ainsi, sur les trois étapes de 176 km (Mahina-Vairao-Tautira-Mahina) que comptait la course, chaque bateau suiveur était équipé de sacs poubelle (gris et vert) pour récupérer les déchets de leur équipage. En complément, des agents de la SEP ont ramassé à l'épuisette les déchets flottants en mer.

Au total, 400 sacs poubelle ont été collectés sur les trois jours de la courses, soit 180 kg de déchets recyclables et 1,4 tonne d'ordures ménagères, acheminés au CRT pour les sacs verts et vers le CET pour les sacs gris. Des associations étaient également présentes sur les lieux pour nettoyer les plages et inciter les spectateurs à trier leur déchets.



Le tri sélectif débarque à Maupiti et Tahaa

L'objectif des deux conventions signées entre la SEP et les tavana des deux îles est de permettre aux habitants de trier leurs déchets recyclables (bouteilles plastiques, cannettes, boîtes de conserve) et toxiques. Sur Maupiti, le tri sélectif se fera dans les bacs verts et sur Tahaa, à l'aide de points d'apport volontaire. Le verre sera quant à lui valorisé localement par broyage pour être utilisé en matériau drainant à la place du concassé. La convention prévoit également le rapatriement des déchets toxiques (néons, ampoules, batteries, solvants, peinture, électronique) sur Tahiti. Le tri sélectif sur les deux îles sera effectif au deuxième semestre 2011.



QUEL TRIEUR ÊTES-VOUS ?

ÉTUDE SUR LES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES HABITANTS DE TAHITI ET MOOREA, EN MATIÈRE DE TRI SÉLECTIF

RÉSULTAT D'ÉTUDE

Au terme de 10 années de fonctionnement du tri sélectif et à la veille du transfert de la compétence « déchet » du pays aux communes, la SEP a souhaité faire un état des lieux des attitudes et pratiques des habitants de Tahiti et Moorea et de leur niveau de satisfaction par rapport à la collecte des déchets.

Voici les principaux résultats de cette enquête conduite par **Alvea Consulting** auprès de 1 050 personnes représentatives de la population de Tahiti et Moorea.

Les Polynésiens sont sensibles à leur environnement !

Première constatation – et c'est encourageant ! – vous êtes une grande majorité à penser que le tri des déchets est important car il a un impact sur l'environnement (97%). Le degré d'implication varie avec la zone d'habitation (plutôt urbaine) et l'âge (plutôt les 30 ans et +). Parmi les personnes équipées d'un bac vert et d'un bac gris, vous êtes 77% à trier vos déchets. Et 83% des habitants de Faaa souhaite participer au tri sélectif pour limiter leur impact sur l'environnement.

Le tri des déchets, un geste qui tend à devenir quotidien

Vous êtes 75% à estimer que trier ses déchets est facile et 66% d'entre vous déclarent trier plus qu'avant. La « FIU ATTITUDE » mise à part, il semble

que d'autres facteurs interfèrent dans votre motivation comme l'équipement et l'état des bacs et le niveau de satisfaction par rapport au service de collecte des déchets...

Une bonne connaissance des consignes de tri

Les principales consignes de tri du bac vert sont acquises mais quelques erreurs demeurent. Vous déclarez jeter les barquettes de maa en plastique, les boîtes d'œuf en polystyrène et les bouteilles d'huile dans le bac vert alors qu'ils ne devraient pas s'y trouver. Les plastiques seraient la famille de déchets sur laquelle vous hésitez le plus mais vous faites néanmoins le bon geste car en cas de doute vous mettez le déchets dans le bac gris !

Vous estimez que le tri pourrait être amélioré

Il existe de multiples pistes d'amélioration du tri sélectif selon vous, comme la diffusion de messages éducatifs, la mise en place de mesures incitatives et la qualité de l'équipement et du service de collecte...



MAUPITI, TAHA'A ET RAIATEA ORGANISENT LEUR FESTIVAL ÉCO-CITOYEN

Ces trois îles s'impliquent à fond dans le développement durable, avec l'aide de l'association Rainuiatea, partenaire de la SEP. De septembre à novembre 2011, trois festivals vont permettre aux habitants de découvrir - et d'adopter - des comportements éco-citoyens.

Christine Passalacqua, Présidente de l'association et résidente de Raiatea, ainsi que les 12 membres permanents de la jeune association (dont la chanteuse Maire Tavaearii) se battent pour la généralisation des comportements éco-citoyens. « L'éco-citoyenneté regroupe de nombreux thèmes, comme l'environnement, une consommation plus responsable, la lutte contre toutes formes de dépendance, le respect des autres... Les adultes sont souvent les plus réfractaires au changement. Si les enfants sont ouverts aux messages, le plus difficile, c'est lorsqu'ils se heurtent aux limites des habitudes en place à la maison » explique Christine, comptable de profession.

Ces festivals arrivent au moment de la mise en place du tri sélectif sur ces îles. Les habitants sont prêts. Grâce aux points d'apport volontaire, ils auront la liberté de trier et de surveiller le bon déroulement du tri.

Sur ces trois îles, le message est le même, avec quelques spécificités. Sur Taha'a et Raiatea, l'événement coïncide avec la semaine de l'environnement, autour de la pêche, de l'agriculture et du tourisme, avec des ateliers spécifiques dont celui sur le « Zéro plastique ». Sur Maupiti, il s'agit d'un événement très festif, comprenant un concours de chant soliste sur le thème « Chante pour la planète », des opérations de nettoyage Terre et Mer et une grande chasse au trésor. Dans le cadre de l'opération « Fête propre - zéro déchet », le snack écolo proposera de la vaisselle réutilisable et consignée, des barquettes, assiettes et couverts en plastique biodégradables et compostable à domicile, en canne à sucre. L'objectif est de créer un label Snack Ecolo qui sera mis en place en premier sur Raiatea, précise Christine.

La SEP félicite l'association Rainuiatea pour ces initiatives exceptionnelles, à généraliser.



**La fête, oui,
mais éco-citoyenne !**

Au programme de ces festivals :
des conférences-débats, projection de films, spectacles, stands tenus par les différents partenaires des événements (EDT, OPT, la Brasserie de Tahiti, l'ADEME et la SEP)...

TAHA'A :
Semaine de l'environnement
> du 20 au 25 septembre

MAUPITI :
Festival Eco-citoyen
> du 26 au 29 octobre

RAIATEA :
Journées Eco-citoyennes
> du 23 au 26 novembre

Concours de chant

Chante pour la planète 2011



- Auteur - compositeur
- Interprète solo enfant
- Interprète solo adulte

Maupiti

Inscription jusqu'au 15 octobre 2011
Contact à la mairie : Teva au 60 15 55



Organisateur : Association RAINUIATEA - Sauvons notre planète en musique - site www.rainuiatea.org
Siège social Mairie de Tumarao - BP 378 98735 UTUROA - RAIATEA - rainuiatea@live.fr - Tél 281 059



HABITANTS DE MAUPITI : À VOS BACS, PRÊTS, TRIEZ !

La convention de partenariat avec la SEP étant signée, les fiches d'information et affiches ayant été distribuées... tout est désormais réuni pour que les habitants de Maupiti puissent trier leurs déchets dans les meilleures conditions.

D'ici la fin du mois d'août, les services de la Mairie envisagent d'expliquer le fonctionnement du nouveau dispositif à l'ensemble de la population avec une sensibilisation spécifique des scolaires et des différentes associations religieuses et de quartier.

Pour tenir compte des contraintes et spécificités de Maupiti, des consignes de tri particulières ont été instaurées :

- Les bouteilles et flacons en plastique, les cannettes en aluminium et les boîtes de conserve seront à déposer dans le bac vert pour être collectées puis transférées vers le CRT de Motu Uta pour recyclage.
- Les papiers, les cartons et les déchets verts seront collectés en porte-à-porte et serviront à faire du compost sur place.
- Le verre devra être déposé dans des abris publics et sera concassé sur place pour être valorisé en remblai ou en matériau drainant.

- Les déchets électriques et électroniques (ordinateur, téléviseur, lecteur DVD...) et l'électroménager sera collecté en porte à porte par les services de la mairie. Ils seront ensuite envoyés à la SEP à Tahiti puis exportés en France pour recyclage.

- Les déchets toxiques et dangereux (piles, batterie, huiles...) devront être déposés dans des bacs et bornes prévus à cet effet, auprès des services techniques de la Mairie. Ces déchets seront ensuite transférés à la SEP à Tahiti puis exportés en Asie ou en Europe pour traitement spécifique.

- Les encombrants non dangereux seront récupérés en porte-à-porte puis placés en décharge sur Maupiti.

- Les déchets ménagers seront à déposer dans le bac gris pour être ramassés par les services de la Mairie et stockés dans une décharge, sur Maupiti.

Les habitants auront tout intérêt à bien trier leurs déchets afin de limiter le volume de déchets à placer en décharge sur Maupiti.

CAPTAGE DES COMMUNES : LA HAUSSE GLOBALE SE PRÉCISE !

Les résultats du 1^{er} semestre 2011 sont très encourageants et cette année s'annonce même historique puisqu'on se rapproche du seuil fatidique des 30% de déchets recyclables collectés. Ce résultat est une bonne performance qui confirme une progression globale du tri sélectif.



Punaauia est toujours en tête avec un taux de captage qui s'établirait à 59,3% en 2011. De la 2^{ème} à la 4^{ème}, les résultats sont assez serrés et rien ne semble joué pour le moment pour les communes de Arue, Moorea et Pirae.



Finally, the decrease in the capture rate of Paea is not so important with a trend to 17,1% instead of 14,6% according to the estimations of the 1^{er} trimester 2011. Bravo to Taiarapu Est and to Papeete who should progress in 2011 but who can still do better!



Finally, the encouragements of the SEP go to the communes of Taiarapu Ouest, Hitiaa O Te Ra and Teva I Uta for the global increase of their capture rate. And many efforts remain to be made to collect the recyclable waste from the inhabitants of these communes.

COMMUNES	2010		2011 *
PUNAAUIA	57,50%	➔	59,30%
ARUE	43,60%	➔	39,70%
MOOREA	21,40%	➔	34,50%
PIRAE	30,70%	➔	32,00%
MAHINA	23,40%	➔	28,50%
PAPEETE	17,40%	➔	18,40%
PAEA	19,50%	➔	17,10%
TAIARAPU EST	8,80%	➔	10,50%
PAPARA	11,40%	➔	9,90%
TAIARAPU OUEST	7,60%	➔	10,90%
HITIAA O TE RA	5,80%	➔	7,20%
TEVAI UTA	3,00%	➔	5,30%
TOTAL	27,50%	➔	30,2%

* Tendence 2011 sur la base des résultats du 1^{er} semestre 2011.

Définition : Le taux de captage est le rapport entre le poids des déchets recyclables produits par les habitants d'une commune et celui qui est réellement collecté et déposé au CRT de Motu Uta, par les services de la commune. En moyenne, une famille vivant en Polynésie française génère 65kg de déchets recyclables par an.

TAO & TIAPORO, SAISON 7 : DÉCOUVREZ EN EXCLUSIVITÉ L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE SAISON !



Pour cette 7^{ème} édition, les aventures extraordinaires de nos célèbres amis Tao & Tiaporo se dérouleront à l'école et en sortie scolaire. L'idée est de montrer qu'à chaque instant de notre quotidien, nous avons l'occasion de faire un geste éco-citoyen. Aussi, le mot d'ordre de cette année est **INTÉRACTION** avec le public... les enfants ne sont plus seulement spectateurs mais deviennent acteurs de la sensibilisation de leurs camarades aux gestes éco-citoyens.

Dans l'école de Tao & Tiaporo, une sortie scolaire se prépare...

Pour cela, les animateurs ont décidé d'organiser un grand concours pour désigner des « chefs », c'est-à-dire des personnes qui seront responsables d'un plus petit lors de la sortie scolaire. Ces chefs devront leur apprendre les gestes éco-citoyens et les prévenir des dangers dus à l'électricité.

Plusieurs enfants, dont Tao & Tiaporo, participent au concours. Parmi les épreuves, chacun doit notamment donner 5 types de déchets à mettre dans le bac vert et des exemples de gestes visant à faire des économies d'énergie...

Tao fait partie des gagnants du concours

De son côté, Tiaporo est jaloux de la notoriété de son ami, décide de tout mettre en œuvre pour que l'enfant dont il sera responsable, ne fasse que des bêtises...

En sortie scolaire, à la plage puis dans une salle de loisirs, les scènes s'enchaîneront avec leur lot de messages, diffusés au rythme des exclamations des enfants. Grâce à l'attention et à l'intervention du public Tao sera récompensé et Tiaporo sera hué par ses camarades pour son mauvais comportement...

Un jeu interactif avec les enfants

Dans un second temps, la scène se transformera en une immense plateforme de jeu, où les enfants seront invités à trier et à préserver notre environnement.

Un spectacle simplifié pour les maternelles

Pour les maternelles, le spectacle sera sensiblement le même avec des simplifications du scénario pour s'adapter à la compréhension des enfants. Les trois grands sujets que sont **l'eau et la pollution, l'électricité et ses dangers** et **le tri des déchets et le recyclage** seront ainsi traités séparément.



VIVE LA RENTRÉE !

Le **tri sélectif** dans votre établissement, une idée de projet pédagogique pour l'année **2011-2012** !

La SEP propose de vous accompagner dans la mise en place du tri sélectif au sein de votre établissement à travers la mise à disposition de bacs et de matériels pédagogiques, la formation d'éco-délégués et des personnels...

Contactez-nous
au **54 34 50**



Retrouvez le calendrier 2011-2012
du passage de Tao & Tiaporo dans les écoles
sur www.sep.pf

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES, C'EST VITAL !

Le recyclage consiste à réutiliser partiellement ou totalement les matériaux qui composent un produit en fin de vie, pour fabriquer de nouveaux produits. En Polynésie française, seul le verre fait l'objet d'une réutilisation locale. Les déchets du bac vert sont quant à eux exportés vers des filières asiatiques pour être transformés en matières premières secondaires et en nouveaux objets.

Recyclage, à quoi ça sert ?

En premier lieu, le recyclage permet d'économiser de la matière première et donc de préserver les ressources naturelles de notre planète. Quand on recycle une tonne de plastique, on économise 650 kg de pétrole brut. En prélevant les déchets recyclables dans le gisement des déchets ménagers et industriels, on réduit le volume global des déchets à enfouir. Aussi, fabriquer un nouvel objet à partir de matières issues du recyclage diminue les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, refondre des cannettes en aluminium nécessite 2 fois moins d'énergie par rapport à l'extraction du minerai de base de ce métal, la bauxite. Enfin, le recyclage permet aux industriels de créer des emplois et stimule l'innovation par la recherche de nouveaux produits à réaliser en matière recyclée.

Une nouvelle vie pour nos déchets...

Grâce aux filières mises en place par la SEP, nos emballages du bac vert peuvent donc avoir une nouvelle vie en entrant dans la fabrication de nouveaux objets de la vie quotidienne. Découvrez ce que deviennent nos déchets après le bac vert...



BRIQUE DE TYPE TETRA PAK,

**▶ NON RECYCLÉ EN POLYNÉSIE :
POURQUOI ? ▼**

Comment détermine-t-on qu'un déchet est recyclable ?

La collecte sélective d'un déchet nécessite la réunion de conditions techniques et économiques pour la mise en place d'une filière de valorisation. En effet, le volume de déchets spécifiques doit être suffisamment important pour que les frais de préparation et d'acheminement vers les usines de recyclage soient au minimum couverts par le prix de vente de ces déchets.

D'où la confusion qu'il peut y avoir au niveau des consignes de tri lorsque par exemple les tetrapaks sont dits recyclables en métropole mais ne doivent pas être déposés dans le bac vert en Polynésie française. En fait, une brique de jus ou de lait est un déchet dit « complexe » car elle est composée d'une fine couche d'aluminium, recouverte de carton puis filmé avec du plastique. Pour être recyclés, les 3 composants des briques alimentaires doivent être récupérés grâce à un procédé mécanique onéreux de détrempe et de brassage, permettant de les séparer.

Une étude-SEP est néanmoins en cours pour évaluer l'opportunité de recycler les tetrapaks, présents en grande quantité dans nos poubelles.



PAPIER ET CARTON

Dans les usines de recyclage, papier et carton non salis sont réduits en pulpe pour séparer les fibres de cellulose. Cette pulpe est ensuite purifiée et désencrée pour éliminer les composants chimiques du papier comme les colles, les vernis et les encres. La pâte à papier ainsi obtenue est alors égouttée et séchée avant d'être transformée en bobines qui serviront à la production de nouveaux emballages cartons et de feuilles de papier.

Lors du processus, les fibres de celluloses s'abîment et il n'est donc possible de recycler ces fibres qu'une dizaine de fois.



PLASTIQUE

Les plastiques transparents (Polyéthylène Téréphtalate) et les plastiques opaques (Polyéthylène Haute Densité) sont acheminés vers des usines de régénération en Malaisie. Un tri supplémentaire et un prélavage éliminent les éléments indésirables et séparent les matériaux suivant leur densité (le PET coule et le PEHD flotte). Le plastique est alors broyé en paillettes. Puis, d'autres usines les intègrent dans la fabrication de nouveaux emballages et produits semi-finis.

Le recyclage du plastique est une opération complexe qui ne peut être effectuée qu'une seule fois.



ACIER ET ALUMINIUM

Les boîtes de conserve et les cannettes en aluminium sont envoyées en Thaïlande sous forme de balles. L'acier et l'aluminium sont chacun broyés et fondus séparément à environ 1600°C puis reconstitués en plaques, bobines ou lingots.

Les emballages métalliques sont les plus faciles à recycler et ceux qui présentent le plus fort taux de recyclage : ils sont recyclables à l'infini.



VERRE

En métropole, le recyclage du verre produit 75% du verre utilisé. Après collecte, le verre est débarrassé de ses impuretés (étiquettes, capsules...) avant d'être broyé pour former du calcin, la principale matière première utilisée par les verriers. Ces derniers le fondent puis le soufflent pour former les nouveaux emballages en verre.

En Polynésie française, le recyclage du verre est un cas particulier car il est valorisé localement. Ainsi, les bouteilles, pots et bocaux en verre collectés dans les bornes à verre sont concassés en gravier 0-15mm.

Le verre peut être recyclé à l'infini. Son caractère minéral et inerte en fait un matériau non dangereux et très stable.



SENGRACE



Caisses en carton ondulé, emballages ménagers deviennent du carton recyclé pour d'autres emballages. Journaux, magazines, dépliants, revues, sacs papier et papier deviennent du papier recyclé ou du papier à journal.

C'EST BON POUR LA PLANÈTE !
1 tonne de papier recyclée = 1,41 tonne de bois économisée

TRAITEMENT



Le PET est recyclé en fibres synthétiques pour devenir du tissu (T-Shirt, polaire...) ou de la mousse pour le remplissage et le rembourrage des coussins, des oreillers, des peluches, des panneaux d'isolation acoustique.

Le PEHD recyclé devient des arrosoirs, du mobilier de jardin, des tuyaux, des pots de fleurs, des poubelles, des bidons d'huile de moteur...

1 tonne de plastique recyclé = 650 kg de pétrole brut économisés

PROVAGE



Les boîtes de conserve sont recyclées en nouvelles boîtes de conserve pour l'alimentation animale ou transformées en objets métalliques comme de la tôle, des tire-bouchons ou des décapsuleurs, de chariots de supermarché, boules de pétanque, clefs, trombones, batteries de casseroles, fer à repasser...

Les cannettes en aluminium deviennent de nouvelles cannettes, des lingots, des bobines ou des barres qui seront incorporés dans la création de nouveaux produits finis (pièces automobiles, cadres de vélo, encadrement de fenêtres, bateau en coque alu...).

1 tonne d'aluminium recyclé = 2,4 tonnes de bauxite économisée*

1 tonne d'acier recyclé = 1,92 tonne de minerai de fer économisée*

FINAGE

Localement, le verre concassé est utilisé comme matériau drainant en remplacement du gravier issu de l'extraction d'agrégats. Par exemple le gravier de verre est utilisé en dernière couche de filtration des eaux en sortie de la station d'épuration de Paihoro...

Le verre concassé présente plusieurs avantages : il coûte moins cher, il permet une infiltration optimale avec un excellent taux de tassement

1 tonne de verre recyclé = 0,66 tonne de sable + 0,1 tonne de calcaire économisé*

FORMAT

CONCASSAGE

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

C'est encourageant : toujours plus d'entreprises font appel à la SEP pour leurs DEEE, déchets recyclables, toxiques, spéciaux, ou encore leurs déchets de chantier...

■ DEEE : LA BANQUE SOCREDO ET L'OPT MONTRENT L'EXEMPLE

La Banque SOCREDO a demandé à ses agences de centraliser au siège tous les toners et cartouches d'encre hors d'usages. La SEP passe une fois par mois récupérer le stock pour recyclage en Europe. L'OPT se préoccupe déjà des déchets électroniques de ses équipes d'intervention et agences.

■ MÉRIDIEN DE BORA BORA : UNE RÉNOVATION « PROPRE »

Alors que l'hôtel écologique Le Brando à Tetiaroa a fait des efforts particuliers pour avoir un chantier de construction « propre », le Méridien Bora Bora lui emboîte le pas dans le cadre de la rénovation de ses bungalows. L'hôtel a rapatrié sur Tahiti quatre conteneurs de 40 pieds de déchets de démolition et déconstruction. La SEP a ensuite traité ces déchets dans ses filières, en déchets encombrants de catégorie 2 (3,26 tonnes) et catégorie 3 (6,12 tonnes) au CET de Paihoro et à l'exportation vers la Nouvelle-Zélande pour recyclage de la ferraille (0,74 tonne).

■ LE SDR SE PRÉOCCUPE DE SES DÉCHETS

Depuis 3 ans, le Service du Développement Rural fait appel à la SEP pour la récupération de ses DEEE et de ses épaves de véhicules. Lors de la dernière opération de 2011, la SEP a récupéré 1,98 tonne de DEEE, 4,2 tonnes de ferrailles pour export et recyclage en Nouvelle-Zélande et 1,26 tonnes de batteries au plomb.



© Isabelle Ozan



© Isabelle Ozan



© Isabelle Ozan

Entreprises,

quelque soit la nature de vos déchets, la SEP vous propose des solutions de collecte et de traitement adaptées.

Tél. 54 34 50



APPRENEZ DÉCODER LES ÉTIQUETTES



Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver avec les pictogrammes et autres logos présents sur nos emballages. Censés nous donner une information sur la composition de l'emballage, ils ont parfois tendance à nous embrouiller voire à nous induire en erreur. Décryptage...



La « boucle » ou « ruban de Möbius » est le symbole universel du recyclage depuis les années 70. Il sert à reconnaître les objets élaborés à partir de matériaux recyclables (le plus souvent) ou à partir de matériaux recyclés (suivi du mot « recyclé »). Il s'agit d'une caractéristique technique du matériau. Les conditions de son apposition sur les produits et les emballages sont définies par la norme internationale ISO 14021. Ce logo ne signifie pas que l'emballage est à mettre systématiquement dans le bac vert.



Ce symbole européen indique que le fabricant du produit paie une cotisation auprès d'un organisme agréé par les pouvoirs publics pour la valorisation des déchets d'emballage. Attention, ce sigle ne signifie pas que l'emballage est recyclable, ni composé de matière recyclée. 95 % des emballages présentent ce sigle et cela ne signifie pas qu'il faut les placer dans le bac vert.



Papier recyclé : Le logo de l'APUR (Association des Producteurs et Utilisateurs de Papier-cartons Recyclés) indique le pourcentage de fibres de cellulose de récupération qui a été utilisé pour la fabrication du produit (ici 100%). Un numéro permet d'identifier le fabricant et son pays d'origine.



Contient des matériaux recyclés : le pourcentage mentionné au bouclage de la flèche indique le taux de matériaux recyclés entrant dans la fabrication de l'emballage. Cela ne signifie pas forcément que le produit est recyclable.



Aluminium recyclable : ce sigle garantit que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium qui peut être recyclé. Mais il ne garantit pas que le produit soit recyclé. Attention, seules les cannettes en aluminium vont dans le bac vert.



Ce symbole identifie le type de plastique utilisé dans la fabrication du produit.

- 1 : PET, Polyéthylène Terephthalate (bouteille d'eau).
- 2 : PEHD, Polyéthylène haute densité (bouteille de lait, de détergent ou de shampoing)
- 3 : PVC, PolyChlorure de Vinyle (tuyau gris, gaine électrique..)
- 4 : PELD, Polyéthylène basse densité (sac poubelle, film d'emballage)
- 5 : PP, Polypropylène (bouchons de boisson gazeuses...)
- 6 : PSE, Polystyrène Expandé (barquette alimentaire, tableau de bord, isolation...)
- 7 : autres plastiques

En Polynésie, seules les bouteilles en PET et PEHD peuvent être déposées dans le bac vert.



Ce sigle indique que l'emballage est composé de verre recyclable.

Il faut l'apporter dans un point d'apport volontaire pour le verre.



Tidy man : C'est une simple incitation à la propreté qui invite les consommateurs à jeter l'emballage du produit dans une poubelle, mais pas forcément dans le bac vert.

GAGNANT

DU DERNIER JEU-CONCOURS

Le gagnant est le petit Brandon MANUAITERAI de 10 ans. Il est accompagné de sa maman, de son petit frère et de son oncle qui a rempli le bulletin pour lui au CHT de Taaone. Ils habitent tous à Pamatai.



LES BONNES RÉPONSES ÉTAIENT :

- 1 . Quelle commune a remporté la Tortue d'or 2010 dans la catégorie Communes ?
A – Punaauia
- 2 . Au bout de combien de temps peut-on obtenir un humus de qualité grâce au compostage individuel ?
C – 6 mois
- 3 . Où sont traités les déchets du bac gris collectés dans les communes adhérentes au programme de la SEP ?
B – Au CET de Paihoro
- 4 . Combien faut-il de matières premières pour fabriquer un téléphone portable de 100g ?
B – 30kg
- 5 . Quelle catégorie de déchets ménagers jetons nous le plus à la poubelle ?
B – Les déchets biodégradables

APPAREILS ÉLECTRONIQUES À JETER ?

Les ordinateurs, imprimantes, décodeurs, téléviseurs et autres équipements électriques et électroniques sont particulièrement polluants pour l'environnement et peuvent s'avérer dangereux pour l'homme. Il est indispensable de ne pas les traiter comme n'importe quel déchet.

En métropole, une taxe appelée **éco-participation** est prélevée sur le prix de vente de tous ces appareils pour financer des filières de traitement.

En Polynésie française, cette taxe n'est pas applicable. **Mais la SEP vous propose de recycler vos appareils électroniques usagés moyennant le paiement de 176 F.TTC* par kg de déchet récupéré, pour les particuliers. Comptez 209 F. TTC/kg pour les professionnels.**

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS : COLLECTE de vos appareils électroniques :

- ▶ **TOUS LES MERCREDIS**
de 12h30 à 15h30 à la SEP,
immeuble Paofai.
- ▶ **Contactez-nous pour tout autre dépôt**
un autre jour.

**SOYONS
RESPONSABLES**



* Ce tarif correspond en intégralité aux frais d'expédition et de recyclage des appareils en France.

JEU CONCOURS

1. Qui est Tidy Man ?

- A - Un policier de l'environnement
- B - Un symbole placé sur les emballages pour inciter à la propreté
- C - Un super héros de bande dessinée

2. Combien de cannettes sont utilisées chaque année en Europe ?

- A - 58 milliards
- B - 600 millions
- C - 1 835

3. Combien de sacs poubelle ont été collectés sur les 3 jours de la Tahiti Nui Vaa ?

- A - 1 400
- B - 400
- C - 176

4. Quel est le taux de captage global estimé pour 2011 ?

- A - 57,50%
- B - 30,2%
- C - 10,90%

5. Combien de pétrole brut économise-t-on en recyclant 1 tonne de plastique ?

- A - 650 kg
- B - 1 410 kg
- C - 2 400 kg

2 GAGNANTS !

- TV 81CM
- HOME CINÉMA



Complétez la grille ci-contre en mettant une croix dans la bonne case et déposez-la dans une urne après avoir mentionné vos nom, prénom, n° de téléphone et adresse. Jeu valable du 05 au 16 septembre 2011 pour Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Taha'a et Maupiti. Le règlement et des coupons réponses sont disponibles à la SEP, immeuble Paofai, face à la Maison de la Culture. Tél. : 54 34 50

Résultat du jeu dans notre 21^{ème} numéro, sortie prévue en DÉCEMBRE 2011.

Bulletin à déposer dans une urne SEP
(liste de localisation des urnes ci-contre)
entre le 05 et le 16 septembre 2011

LOCALISATION des URNES DU JEU CONCOURS

Papeete :
EDT Vaima
CPS Mamao, OPT siège
SEP Paofai
Faa'a :
OPT Centre, EDT Puurai
Punataaui :
OPT Tamanu, OPT Centre
Paea : OPT Centre
Papara :
EDT Centre, OPT C/mer
Taravao :
OPT Centre, EDT Centre
Mahina :
OPT Pointe Venus

Arue :
EDT PK 4,9 C/mont.
Pirae :
OPT Centre, Hyper U
Hopital Taaone
Moorea :
OPT Maharepa,
OPT Papetoai,
EDT Teavaro
Bora Bora : Mairie
Raiatea : Mairie
Taha'a : Mairie
Maupiti : Mairie

LE JEU BULLETIN RÉPONSE N°20

	A	B	C
RÉPONSE 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

Grand Concours de **DESSIN**

**POUR LES
10 ANS
ET MOINS**

**Du 1er septembre
au 28 octobre
2011**

Le plus beau dessin tiré au sort
sera diffusé en "UNE"
du prochain VEA SEP à paraître
début décembre 2011

**DE SUPERS
CADEAUX À GAGNER !**

1^{ER} PRIX :

**Une Nintendo
DSi 3D**



**DU 2^{EME}
AU 10^{EME} PRIX :**

**Une pochette
surprise SEP**

(porté-clé, t-shirt, gilet...)

RÈGLEMENT :

Concours individuel réservé aux enfants de
10 ans et moins ou aux scolaires jusqu'en CM2.
Validité du jeu du 05 septembre au 28 octobre 2011.
10 dessins individuels seront récompensés.
Chaque dessin devra comporter le prénom et l'âge de
l'enfant ; les nom, prénom et coordonnées (numéro de
téléphone et adresse postale) de son responsable.
Tout dessin ne comportant pas ces informations sera écarté
du concours. Les dessins sont à envoyer à la SEP,
voir coordonnées ci-dessous.



**DESSINE-MOI
LA TORTUE
DE LA SEP !**



SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSISIEN

BP 9636 - 98715 MOTU UTA - TAHITI - TÉL. : 54 34 50 - FAX : 54 34 51 - sep@sep.pf - www.sep.pf

